

International Coach Federation France
Chapter France de l'International Coach Federation
Association Loi 1901 à but non lucratif

57 rue d'Amsterdam – 75008 Paris – SIRET : 495 164 865 00026 – APE : 9499Z

Rapport de gestion sur les opérations
del'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Association durant l'exercice clos le 31/12/2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

Depuis 2010, le développement de l'association nous a amené à confier la préparation des comptes annuels à un cabinet d'expertise comptable indépendant, le cabinet ExperFinance& associés, Membre de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne et de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, domicilié 2, rue Michel Chasles – 75012 PARIS.

La plaquette ICF France dans laquelle figure le bilan et le compte de résultat de l'association et ses annexes comportent toutes les explications complémentaires.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation issus de l'activité de l'association en 2018 s'élève à **258 667 €** contre 242 343 € en 2017, soit une **hausse de 16,3 K€ (+6,7%)**.

Cotisations

Les cotisations de **163 272 € en 2018** (137058 € en 2017) représentent **63,1%** des produits d'exploitation.

Elles ont augmenté de **19,1%** durant l'exercice, le nombre d'adhérents ayant continué à progresser avec **1094** membres à fin 2018 contre 995 à fin 2017. Cette croissance en nombre d'adhérents résulte à la fois du rythme de renouvellement des adhésions toujours en augmentation (715 en 2018 vs 695 en 2017, soit +2,9%) et d'une progression du nombre de nouvelles adhésions (293 en 2018 vs 249 en 2017, soit +17,7%), ce qui témoigne du bon dynamisme de l'association. Il est à noter que la variation de la parité USD/€ a eu également à certaines périodes de l'exercice un impact favorable sur les montants perçus des cotisations par ICF France en Euros.

Enfin, le pourcentage de membres certifiés est resté stable à 45% par rapport à 2017.

	2018	2017	2016	2015	2014
Membres ICF France au 31/12	1008	946	926	885	864
Dont Nouveaux membres	293	249	246	239	247
Membres ICF Global affiliés au 31/12	86	49	45	46	52
Total des Membres au 31/12 (Chapter France + affiliés)	1094	995	971	931	916
COTISATIONS NETTES (€)	163 272	137 058	144 850	136 959	121 420

Rappels sur le fonctionnement des cotisations

- La cotisation est renouvelée au 1er avril de chaque année, jusqu'au 31 mars de l'année suivante.
- Lorsqu'un nouveau membre adhère en cours d'année, le montant de la cotisation est calculé prorata temporis, du 1er jour du mois de son adhésion au 31 mars de l'année suivante (soit une cotisation couvrant une période de 15 à 4 mois)
- Depuis avril 2013, les adhérents cotisent en USD directement à ICF Global. Ils s'acquittent d'une cotisation ICF Global annuelle (245 USD) à laquelle vient s'ajouter une cotisation ICF France de 175 USD. La parité moyenne USD/€ est établie sur une base trimestrielle.
- En fin de trimestre, ICF Global reverse à ICF France une rétrocession de 31,41 USD, en base annuelle, sur chaque cotisation ICF Global d'adhérents français. ICF Global reverse également le montant de chaque cotisation ICF France, net d'un prélèvement de 6% pour couvrir les frais administratifs de collecte.

Manifestations

Les inscriptions aux évènements organisés par ICF France sur l'ensemble du territoire ont généré des recettes de **89 187 € en 2018** contre 88 651 € en 2017 en hausse plus légère de 0,6%. Ce poste reste la deuxième source de recettes pour ICF France : elle représente 34,5% des produits d'exploitation.

La stabilité et la légère hausse s'explique en particulier par le dynamisme des antennes, en particulier, l'antenne Ile de France et l'antenne des Hauts de France dont les manifestations de 2018 ont rencontré un franc succès. Au niveau national, le Forum de Printemps, la journée d'études DILTS et la JPRO ont été les évènements les plus significatifs pour ICF France.

Sponsoring

Les recettes de sponsoring ont connu au cours de l'exercice une évolution décevante : **2713€** (contre 11 584 € en 2017), soit une variation de -76,58%. En effet, le sponsoring de Groupama (2000€) n'a pas été reconduit. Le Forum de Printemps 2018 n'a bénéficié ni de recettes de sponsoring ni de subvention de ICF Global.

Publicité

Nous avons initié en 2015 le développement de la publicité en ligne sur notre site. Nous avons connu une année 2018 moins fructueuse que celle de 2017 avec des recettes de **3265 €** seulement contre 4525 en 2017 (-27,85%). Ce résultat est lié aux travaux de migration du site internet qui n'ont pas permis d'offrir toute l'année une surface publicitaire aux annonceurs.

ICF FRANCE – Chapter France de l'International Coach Federation

Association Loi 1901 à but non lucratif - www.coachfederation.fr

57 rue d'Amsterdam – 75008 Paris – SIRET : 495 164 865 00026 – APE : 9499Z

CHARGES D'EXPLOITATION

Nos charges d'exploitation de l'exercice 2018 s'élèvent à **244 838** en 2018 contre 254 953 € en 2017 (soit une réduction de 3,97 %).

On distingue deux grands types de charges : 1) **les charges générales liées au fonctionnement** de l'association d'une part, 2) **les charges des manifestations** directement liées à l'organisation d'événements pour nos adhérents d'autre part.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Var. en €	Var. en %
Dépenses de fonctionnement	133 419	148 480	-15 061	-10,14%
Dépenses de manifestations	111 419	106 473	4 946	4,65%
Total	244 838	254 953	-10 115	- 3,97,%

1) Charges générales de Fonctionnement

Les charges générales de fonctionnement atteignent **124 733 €** en 2018 contre 148 480 € en 2017, en baisse de 15,99 % par rapport à 2017.

Elles se composent de la manière suivante :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Var. en €	Var. en %
SECRETARIAT BMV SERVICES	60 556	57 821	2 735	4,7%
AGENCES DE COMMUNICATION	19 059	35 368	-16 309	-46,11%
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	9340	14 774	-5434	-36,8%
RECEPTIONS	11 843	12 965	- 1122	8,6%
ICF MONDE COTISATIONS	8 251	6 643	1608	-24,2%
MAINTENANCE SITE	4 244	5 931	-1687	-0,02%
LOCATION SALLES	5 680	4 357	1323	30,36%
FRAIS SEMINAIRES, CONFERENCES	198	3 165	- 2967	-93,7%
AUTRES DEPENSES (<3 K€)	14 248	7 456	6 792	91%
TOTAL Général	133419	148 480	-15 061	- 10,14%

- Les coûts de secrétariat assuré par BMV Services sont en voie de stabilisation (**60 556 €**) : le surcroît d'activité en 2018 est lié à la migration en fin d'année du site internet d'ICF France et à l'organisation de la journée de Diltsqui ne sont pas des événements récurrents.
- Les charges de communication (agences de communication) sont moins importantes qu'en 2017 (**19 059€** contre 35 368 €) du fait de la restructuration et de la centralisation des actions de communication de l'association dans un cadre contractuel au périmètre bien défini.

- Les frais de déplacements et de réception des membres du Conseil d'Administration et de la Leadership Team sont globalement en baisse de 6,5K€ (**21 183 €** contre 27 739€) du fait de l'augmentation des réunions virtuelles afin de réduire le nombre de déplacements sur Paris.
- Les charges du site web sont stabilisées (**4244 €** contre 5931 €).
- Les frais de séminaires sont en forte baisse (**198 €** contre 3 165 € en 2017. La participation à des salons a fortement diminué.
- Les autres charges générales ont augmenté (**14 248€** contre 7 456 €). Cela est dû principalement à l'augmentation des honoraires d'avocat (+1,8 K€), des fournitures administratives (+ 2,4 K€) et des honoraires versés au titre du fonctionnement du CA (+2,9 K€).
- Le prélèvement d'ICF Global sur les cotisations ICF France pour rétribuer les frais administratifs de collecte augmente logiquement avec l'accroissement du nombre d'adhérents (**8 251 €** contre 6 643 €)

2) Charges des manifestations

Les charges des manifestations sont en hausse de 4,65% % : **111 419 €** en 2018 contre 106 473 € en 2017.

Elles se décomposent de la manière suivante :

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Var. en €	Var. en %
FOURNITURES ADMIN. MANIFESTAT	13 891	7 459	6 432	86,23%
LOCATION SALLES MANIFESTATIONS	22 674	28 810	-6 136	-21,3%
MANIFESTATIONS INTERVENANTS	26 815	21 386	5 429	25,4%
VOYAGES & DEPL. MANIFESTATIONS	4 209	4 912	-703	-14,3%
RECEPTIONS MANIFESTATIONS	43 830	43 906	-76	-0,17%
Total	111419	106 473	4946	4,65%

- L'augmentation des dépenses de manifestations (+12,8 %) est principalement due à la hausse des fournitures administratives et des locations de salles. Elle s'explique par l'augmentation du coût des prestations liés à certains événements (vidéo Forum de printemps : 2000€, Carnets événements Dilts du 12/06 : 1675€, vidéo JPro du 6/12 : 1458€, par exemple), ainsi qu'à l'organisation de plus d'événements dans les antennes et de plusieurs événements nationaux d'envergure Forum du Printemps (3,6 K€), DILTS (3,1 K€), JPRO (2 K€) et l'étude de faisabilité Cœur de Paris (1 000€). En revanche, la location de la salle ayant accueilli le forum de Printemps 2018 s'est avérée moins onéreuse qu'en 2017 (7,9K€ contre 11K€).
- La rémunération des intervenants dans nos manifestations a augmenté de manière logique compte tenu du nombre d'événements d'importance organisés en 2018 (25,4%, **26 815 €** vs 21 386 € en 2017) traduisant la volonté d'ICF de faire intervenir des conférenciers de renom et renforcer encore la qualité de ses événements pour ses adhérents.

3) Résultat net d'exploitation

a) Produits et Résultat Net des Manifestations :

Le solde net des manifestations (recettes d'inscription + recettes de sponsoring – charges des manifestations) fait ressortir cette année un déficit de **19 519 €** contre un déficit de 6238 € en 2017.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Var. en €	Var. en %
INSCRIPTIONS MANIFESTATIONS	89 187	88 651	536	0,6%
SPONSOR ECC	2 713	11 584	-8 871	-76,58%
Total recettes A	91 900	100 235	-8 335	-8,32%
Total charges des manifestations (voir ci-dessus) B	111 419	106 473	11 224	11,8%
Résultat net des manifestations A - B	-19 519	-6 238	-13 281	213%

b) Produits et Résultat Net du Fonctionnement de l'entité

Le solde net des recettes et dépenses générales de fonctionnement (cotisations + publicité + produits divers - charges générales) fait apparaître un excédent de **33 348 €** contre un déficit de -6 372 € en 2017.

Libellé	31/12/2018	31/12/2017	Var. en €	Var. en %
VENTES DE MARCHANDISES	173	229	-56	-24,45%
COTISATIONS DES ADHERENTS	1 533	331	1 202	363,14%
ICF MONDE REVERSMENT COTISAT	161 738	136 727	25 011	18,29%
PRODUITS DIVERS DE GESTION	14	118	-104	- 88,1%
ECC 2010	44	177	133	-75,14%
PUBLICITE SITE INTERNET	3 265	4 525	-1 260	-27,85%
Total recettes A	166 767	142 107	24 660	17,4%
Total charges (voir ci-dessus)B	133 419	148 480	-15 061	-10,1%
Résultat net issu du fonctionnement C	33 348	-6 372	26 976	423,35%

RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat net d'exploitation s'élève donc à **13 829 €** en 2018 contre un déficit de -12 610 € en 2017.

RESULTAT FINANCIER

Le solde financier de l'exercice est positif de **758 €** en 2018 contre 819 € en 2017, ceci correspond aux intérêts reçus sur les placements effectués par l'association. ICF France n'a contracté aucun emprunt et ne verse donc aucun intérêt.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Néant

RESULTAT NET DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2018 :

En conséquence, il ressort de l'exercice 2018 un **bénéfice net de 14 586 €** contre un déficit net de 11 791 € en 2017.

A titre de rappel, il avait été voté en Assemblée Générale l'année dernière un budget 2018 comprenant un bénéfice prévisionnel de 467 €.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous tablons sur une augmentation du nombre d'adhérents en 2019 (1150 versus 1094 en 2018), avec le maintien de critères de qualité et sélectivité pour le recrutement de nouveaux membres et la poursuite d'actions destinées à fidéliser les adhérents : élargissement de l'offre de services négociés, renforcement des actions de communication pour accroître encore la visibilité d'ICF France auprès des décideurs et sa présence sur les réseaux sociaux, développement des synergies avec ICF Monde et les pays limitrophes européens notamment avec l'invitation des présidents de Chapters à la LDST, participation à la création du SIMACS ainsi que la poursuite de la refonte de notre site web de manière à offrir un site web plus ouvert et mettant encore mieux en valeur les activités de ICF et de ses adhérents..

Nos hypothèses budgétaires reposent sur un taux de renouvellement de 74% semblable à 2018 et sur des tarifs inchangés mais toujours avec une attention particulière portée sur les variations de taux de change (Parité USD-Euro).

Nous poursuivons l'incitation et le soutien à la professionnalisation et la certification des membres, gage de sérieux et de crédibilité pour votre association et ses adhérents, sur un marché du coaching compétitif où les niveaux d'exigence des clients ne cessent de s'élever (certification, appartenance à une fédération).

Les perspectives pour l'année 2019 sont reprises en détail dans le budget de l'année 2019.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

La structure financière de notre association reste solide :

- **Les fonds associatifs et réserves s'élèvent à 108 973 €** en 2018 contre 120 763 € en 2017. Cette réduction s'explique par l'imputation du déficit de l'exercice 2017 (-11 791 €). A la fin de l'exercice 2018, ils représentaient 42,1% des produits annuels d'exploitation et 44,5% des charges annuelles d'exploitation.
- Dans la continuité des années précédentes, le développement de l'association se fait sans aucun recours à l'endettement bancaire et **la trésorerie disponible s'élève à 189 439 €** en 2018 contre 161 767 € en 2017.

Bilan :***A l'actif:***

- Des immobilisations incorporelles brutes (site web et logiciels) de **28 476€ en 2018** contre 18 891€ en 2017 et des immobilisations financières nettes de **83 €** (comme en 2017)
- Des stocks marchandises (publications) sont de **494 €** (vs 507 € en 2017)
- Des avances et acomptes fournisseurs de **227€** (vs 1469 € en 2017)
- Des créances d'exploitation de **10 243 €** (vs 11 867 € en 2017) correspondant principalement à l'encaissement des cotisations du 3^e trimestre qui sera reversé par ICF Global début 2019.
- Des autres créances pour **544 €** (0 € en 2017)
- Les valeurs mobilières de placement et les disponibilités sont de **189 454 € en 2018** contre 161 782 € en 2017.
- Les charges constatées d'avance sont de **2 409 € en 2018** contre 3 161 € en 2017.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **108 973 € en 2018** contre 120 763 € en 2017.
- Le montant des emprunts et dettes assimilées auprès d'établissements de crédit est de **0 Euros** au 31/12/2018 comme pour l'exercice précédent.
- Les avances et acomptes reçus ressortent à **13 915 € en 2018** contre 10 330 € en 2017.
- Les dettes fournisseurs ressortent à **19 113 € en 2018** contre 18 295 € en 2017.
- Les produits constatés d'avance ressortent à **48 630 € en 2018** contre 39 929 € en 2017: ils correspondent à la quote-part des cotisations des adhérents perçues en 2018 au titre de l'année 2019.

Compte de résultat

Les produits de l'exercice 2018 issus de l'activité de l'association s'élèvent à **258 667 € en 2018** contre 242 343 € en 2017 (6,74% % contre -3,07% en 2017). La hausse des produits s'explique par l'augmentation du nombre d'adhérents et la variation favorable du taux de change (parité USD-Euro) à certaines périodes de l'exercice (impact sur les montants perçus des Cotisations par ICF France en Euros).

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **244 838 € en 2018** contre **254 953 € en 2017** (- 3,97% contre +15,5 %).

Nous n'avons ni charges financières ni charges exceptionnelles en 2018.

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2018 fait ressortir **unbénéfice net de 14 586 €** (contre un déficit net de 11 791 € en 2017).

Nous avons inscrit au budget pour l'exercice 2019 un déficit d'exercice prévisionnel de 7 814 € pour continuer à soutenir une politique d'investissement destinée à renforcer la visibilité et la notoriété d'ICFF par des actions de communication renforcées avec l'appui de prestataires extérieurs, des événements d'envergure au niveau national, la continuation du chantier de refonte du site web ICF France de manière à moderniser son accès et son utilisation par les adhérents et à intégrer des outils de communication plus performants. Ces investissements ont tous été initiés en 2017 et se poursuivront en 2019.

Cette volonté d'investissement traduit également le souci de renforcer la croissance et le rayonnement de l'association en assurant une plus grande fidélisation des adhérents tout en préservant sa solidité financière.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien approuver les comptes de l'exercice clos au 31/12/2018 et donner quitus de sa gestion aux administrateurs de votre association.

Fait à Paris
Le 30/04/2019